

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1398/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse un instituteur et une institutrice du cadre métropolitain.

n° 72-1398/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 septembre 1972

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1972

Date du numéro
10 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Sont mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, pour compter du 7 septembre 1972, date de leur arrivée dans le Territoire : M. Henri Bachère, instituteur, 8e échelon ; Mme Danielle Bachère, institutrice, 5e échelon.